

CSE du 25 juin 2026

✓ **Approbation des comptes du Comité social et économique sur présentation du rapport du Commissaire aux comptes**

Avis favorable à l'unanimité des membres présents.

✓ **Délibération concernant l'affectation des résultats Activités Sociales et Culturelles (ASC)**

Avis favorable à l'unanimité des membres présents.

✓ **Délibération concernant l'affectation des résultats Activités Economiques et Professionnelles (AEP)**

Avis favorable à la majorité des membres présents.

✓ **Avis sur le projet de création de la Direction communication, cabinet et gouvernance**

Avis défavorable à la majorité des membres présents.

- Beaucoup de sujets de communication qui nécessitent des approches transverses
- Nécessité de mettre en avant et d'engager la prise de parole de l'UCN et l'Urssaf sur les réseaux sociaux
- L'organisation n'a pas vocation à évoluer par rapport à ce qui est présent dans la note
- Pour les bureaux, des aménagements à la marge auront lieu afin de réunir l'ensemble des collègues

✓ **Avis sur l'organisation de l'occupation des locaux lors de la phase 2 des travaux de Toulouse**

Avis défavorable à la majorité des membres présents.

Pour le TADO : il n'est pas prévu par la direction une augmentation du nombre de jours qui reste **limité à 20 jours** malgré les fermetures du site pour travaux prévus, ponts et la canicule. Cela va impliquer pour certaines personnes de devoir utiliser des jours de télétravail de leur formule habituelle. La direction justifie ce choix par le fait que les sites restent ouverts pendant la canicule.

Nous notons une injustice entre les salariés des différents sites.

✓ **Information/Consultation relative à la politique sociale (bilan social de l'année 2025)**

On note une augmentation des absences en 2025, principalement des arrêts maladies de plus de 30 jours et les accidents de trajet (44 accidents dont 20 avec arrêt). La direction indique qu'il est important de comparer ces augmentations des taux à ceux de nos homologues.

Il est prévu un changement de calcul des accidents de travail pour le prochain social.

- Le taux de rotation reste stable avec une progression pour les femmes et une diminution pour les hommes.

✓ **Information/Consultation sur le projet d'acquisition de surfaces supplémentaires sur le site de La Canopée**

Avis favorable à l'unanimité des membres présents.

Les élus ont souhaité rendre un avis en séance dans l'intérêt des salariés et étant donné que cette demande d'augmentation des surfaces a été faite par les élus lors de la présentation du projet.

✓ **Information sur le calendrier du projet de transformation de la DSI**

Le calendrier de la transformation est modifié :

- Etape 4 est différée car le déploiement de l'étape 3 prend plus de temps que prévu étant donné son importance.
- Pour certaines équipes, des travaux générant une charge importante sont en cours
- Le bilan de l'étape 3 sera présenté en CSE de septembre ou au plus tard celui d'octobre.
- Décalage de la préparation de l'étape 4 pour fin T2 / début T3 2027

✓ **Bilan des indicateurs concernant les horaires variables**

- Baisse des nombres de salariés en horaires variables
- 26.9% de l'effectif en horaire variable a eu un débit d'heure d'au moins 4 heures à la fin du mois (soit 407 salariés)
- 61.1% des salariés ont été en crédit d'heures (plus de 12 heures) à la fin du mois (soit 925 salariés)
- 96.6% des salariés non pas respectés les 35 minutes de la pause méridienne (en moyenne 24 pause courte par salariés)

✓ **Bilan des indicateurs sur le travail à distance**

Le taux du télétravail est supérieur à 90% (hors la DID et la DOP qui ont un % légèrement inférieur)

✓ **Délibération sur l'organisation d'un séminaire CSE**

Le DRH a tenu à faire un rappel, en amont du vote, des consignes de séminaires (le choix des lieux en recommandant les sites, les tarifs, ...).

La CGT n'a pas souhaité voter favorablement pour ce projet : pas sur le principe du séminaire mais sur le coût.

✓ **Point hors ordre du jour**

Prise en charge mutuelle à partir du 1 juillet 2026 pour les gardiens d'immeubles : la part de cotisation patronale passera à 55%.

Prochaine réunion plénière du CSE le 21 juillet 2026

